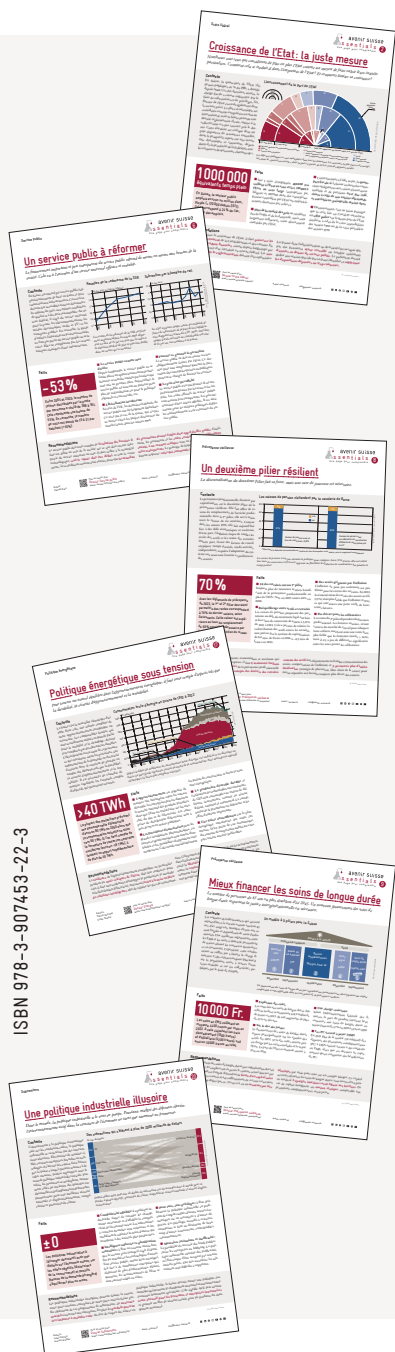


Une page pour comprendre

Des thèmes politiques, économiques et sociaux qui vont droit à l'essentiel. Voilà l'objectif des «Essentials» du groupe de réflexion Avenir Suisse.



ISBN 978-3-907453-22-3

- | | | |
|----|---------------------------|---|
| 1 | Portrait d'Avenir Suisse | Le groupe de réflexion pour la Suisse |
| 2 | Ordre libéral | Croissance de l'Etat: la juste mesure |
| 3 | Finances publiques | Le frein à l'endettement, une réussite |
| 4 | Imposition | Progression à chaud |
| 5 | Concurrence | Des subventions éternelles |
| 6 | Service public | Un service public à réformer |
| 7 | Prévoyance vieillesse I | L'AVS, un premier pilier vacillant |
| 8 | Prévoyance vieillesse II | Un deuxième pilier résilient |
| 9 | Prévoyance vieillesse III | Mieux financer les soins de longue durée |
| 10 | Santé | Plus de valeur dans la santé |
| 11 | Politique du logement | Des bases fragiles |
| 12 | Marché du travail I | Revenu sans base |
| 13 | Marché du travail II | Le paradoxe des salaires minimums |
| 14 | Migration | Innover sans frontière |
| 15 | Economie extérieure | Les avantages du libre-échange |
| 16 | Système financier | Réglementation bancaire à l'ère numérique |
| 17 | Energie I | Politique énergétique sous tension |
| 18 | Energie II | Accord sur l'électricité avec l'UE |
| 19 | Protection du climat | Une politique climatique efficace |
| 20 | Subventions | Une politique industrielle illusoire |

Vous trouverez également nos «Essentials» en ligne: avenir-suisse.ch/fr/essentials

Avenir Suisse

Chemin de Beau-Rivage 7
1006 Lausanne
+41 21 612 66 14

Puls 5 | Giessereistrasse 18
8005 Zürich
+41 44 445 90 00



avenir-suisse.ch

info@avenir-suisse.ch



Le groupe de réflexion pour la Suisse

Avenir Suisse est un think tank indépendant qui élabore des idées pour l'avenir de la Suisse, basées sur l'économie de marché, le libéralisme et la science.

Qu'est-ce qu'Avenir Suisse?

Avenir Suisse, le plus grand think tank de Suisse, s'exprime sur des vérités qui dérangent, livre des perspectives qui sortent de l'ordinaire et développe des propositions de réforme innovantes, toujours dans le but de développer le modèle de réussite helvétique et de le préserver pour les générations futures. Avenir Suisse privilégie activement le dialogue au-delà des clivages politiques et travaille sans se mettre de barrières. Son indépendance est garantie par un cercle de donateurs en constante augmentation, composé de plus de 140 entreprises, personnes privées et fondations. En tant qu'organisation à but non lucratif, Avenir Suisse fournit des chiffres et des faits sur des thèmes politiques, mais n'intervient pas dans les campagnes ou les consultations.

Une diversité de thèmes, de formats et de discussions avec des parties prenantes



25 ans

Depuis sa création en 2000, Avenir Suisse agit comme moteur de réformes politiques à tous les niveaux de l'Etat. Depuis, le groupe a publié plus de 2000 études, disponibles en ligne en allemand et en français (parfois en italien et en anglais). Avenir Suisse emploie environ 30 personnes à Zurich et à Lausanne.

Les principes directeurs d'Avenir Suisse

■ Indépendant et scientifique

Avenir Suisse est un think tank sans affiliation politique. Le groupe ne mène pas d'études sur mandat et ses analyses sont évaluées par une commission scientifique.

■ Concevoir la Suisse de bas en haut

Avenir Suisse place l'individu autodéterminé au centre de ses préoccupations. Le principe de subsidiarité permet à la Suisse de trouver des solutions efficaces et efficaces qui tiennent compte des particularités individuelles.

■ S'inspirer des Lumières

Avenir Suisse s'engage pour un ordre économique et social libéral. La liberté, l'Etat de droit et la démocratie sont les garants de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité de la Suisse à long terme.

■ Promouvoir le dialogue

Avenir Suisse ne se cache pas dans une tour d'ivoire, mais s'engage dans le débat public. Il faut préserver la culture suisse de l'ouverture, de la diversité et du respect des autres opinions.

Cap sur l'avenir avec les générations futures

Avec **Avenir Jeunesse**, le think tank offre une plateforme à tous les jeunes qui s'intéressent à l'avenir de la Suisse. Avenir Jeunesse fournit des faits pour que les jeunes puissent **prendre des décisions politiques étayées sur des arguments solides**. Des idées de réforme créatives inspirent l'action, elles doivent servir d'antidote

aux préoccupations croissantes face à l'avenir. Avenir Jeunesse agit de **manière transpartisanne** et met en réseau les jeunes avec des spécialistes, afin de les soutenir et de leur donner les moyens de contribuer de manière active à **façonner la Suisse libérale de demain**.



Pour en savoir plus:
Avenir Suisse
avenir-suisse.ch/fr/notre-profil/

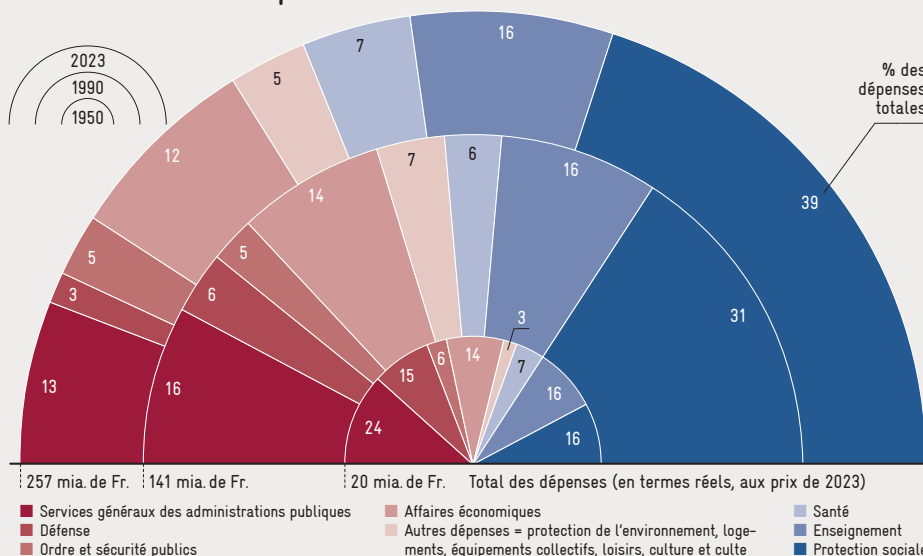
Croissance de l'Etat: la juste mesure

Nombreux sont ceux qui considèrent de plus en plus l'Etat comme un moyen de faire valoir leurs intérêts particuliers. Comment cela se traduit-il dans l'empreinte de l'Etat? Et comment limiter sa croissance?

Contexte

En Suisse, la quote-part de l'Etat (dépenses publiques en % du PIB) a doublé depuis 1960. Ces dix dernières années, la charge fiscale a encore augmenté. Par le biais de subventions et de privilèges, l'influence de l'Etat s'accroît également dans le secteur privé. La place économique est considérée comme compétitive au niveau international, mais la Suisse présente une densité réglementaire élevée, même si le collectivisme n'a pas (encore) pris le dessus. Cette situation est critiquée dans un pays dépourvu de ressources naturelles, dont la prospérité repose sur une économie dynamique et innovante, dépendante de la proximité de la politique avec les citoyens et des processus «bottom-up».

L'accroissement de la part de l'Etat



Les dépenses publiques se sont multipliées dans tous les domaines. La croissance la plus forte a été enregistrée dans la «protection sociale», dont la part est passée de 16% à 39% des dépenses totales.

1 000 000

équivalents temps plein

En Suisse, le secteur public emploie environ un million d'employés (+ 170 000 depuis 2011). Cela correspond à 24 % de l'ensemble des emplois.

Faits

■ Sur 1 mio. d'employés, **410 000 travaillent à l'Etat au sens strict**, **210 000 à l'Etat au sens large** (entreprises publiques) et 380 000 dans des entreprises privées contrôlées par l'Etat ou majoritairement financées par celui-ci.

■ **Plus de la moitié des prix** ne résultent pas de l'offre et de la demande, mais sont largement influencés, voire directement contrôlés par l'Etat.

■ Contrairement à l'idée reçue, la **quote-part fiscale** de la Suisse incluant les cotisations obligatoires aux caisses d'assurances maladie et de pensions **n'est pas inférieure à celle de nos voisins allemands et autrichiens, puisqu'elle atteint 40%.**

■ Heureusement, rien ne laisse présager que la crise liée au Covid-19 entraînera un **effet palier** sur la quote-part de l'Etat similaire à celui de la crise immobilière des années 1990 ou de la crise pétrolière des années 1970.

Recommandations

Afin de maîtriser la croissance de l'Etat, il faut **préserver les freins à l'endettement** de la Confédération et des cantons. En outre, le **référéndum financier**, connu depuis longtemps par les cantons, devrait être introduit au niveau fédéral. Les **analyses d'impact de la réglementation** doivent être optimisées.

Les postes dans l'administration ne devraient être occupés que par des personnes **ayant travaillé** un nombre minimum **d'années en dehors du secteur public**. Le parlement devrait dédier une session spéciale par an pour identifier et **supprimer les dispositions dépassées ou trop coûteuses**.



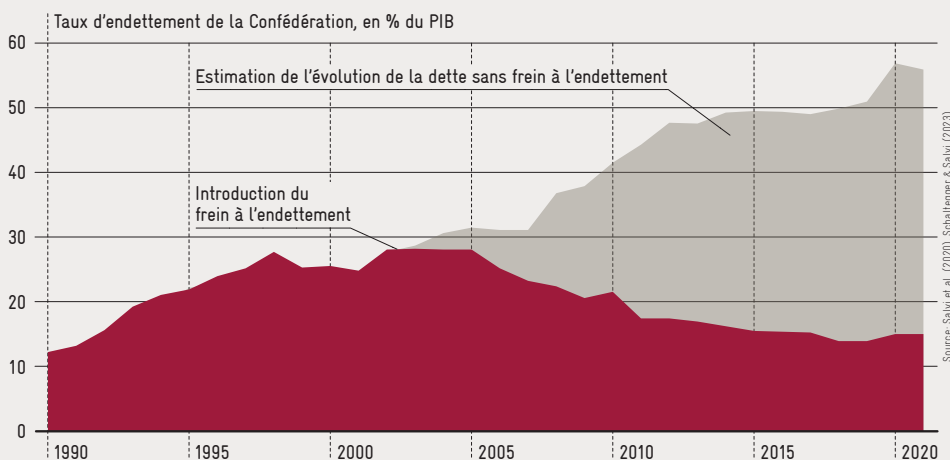
Le frein à l'endettement, une réussite

Le frein à l'endettement de la Confédération a stabilisé la dette de la Confédération et a renforcé la discipline budgétaire. Parallèlement, les dépenses n'ont cessé de croître en raison de l'augmentation des recettes.

Contexte

Dans les années 1990, les finances fédérales ont plongé dans une crise grave : des déficits de plusieurs milliards et un endettement fulgurant ont marqué cette époque. Face à cette situation, 85% des Suisses se sont prononcés en 2001 en faveur de l'introduction du frein à l'endettement. Depuis 2003, cette règle fiscale limite les dépenses de la Confédération aux recettes corrigées des fluctuations conjoncturelles. Elle permet de s'endetter en période de crise, mais impose une réduction de la dette durant des années de forte croissance économique. Cet outil limite ainsi la croissance des dépenses publiques et réduit les incitations à l'endettement.

Nette baisse du taux d'endettement



Une analyse contrefactuelle montre que sans frein, le niveau d'endettement serait aujourd'hui plusieurs fois supérieur. Ce calcul se base sur un groupe de comparaison de pays de l'OCDE.

Faits

4 mia. de Fr.

Les coûts d'un endettement plus important sont souvent sous-estimés. Sans le frein à l'endettement, la Confédération devrait payer chaque année plus de 4 milliards de francs* supplémentaires pour les intérêts de la dette, ce qui permettrait de financer chaque année l'équivalent de deux tunnels du Gothard ou 24 avions F-35.

* Calcul basé sur Salvi et al. (2021). L'estimation des dépenses pour les intérêts repose sur un taux d'intérêt moyen de 1,5% pour une dette de 400 mia. de Fr.

■ **Hausse des dépenses :** Malgré un endettement stable, les dépenses de la Confédération ont augmenté. Aujourd'hui, la Confédération dépense 9100 francs par an et par habitant, soit environ 20% de plus en termes réels qu'en 2003. Cela a été rendu possible par le fait que les recettes fiscales ont augmenté plus rapidement que l'économie.

■ **Stabilité des investissements :** Le frein à l'endettement n'a pas touché les investissements de la Confédération. Le taux d'investissement est resté stable à long terme et les projets importants pour la clientèle tels que le développement de l'infrastructure de transport ont même été renforcés.

■ **Résistance à la crise :** La pandémie a mis le frein à l'endettement à l'épreuve, mais il a fait ses preuves. D'importantes mesures de crise ont pu être financées par le recours au budget extraordinaire.

■ **Les dettes implicites :** Des lacunes de financement de plus en plus importantes apparaissent en dehors des finances fédérales, par exemple dans le domaine de la prévoyance vieillesse. C'est un risque important pour la Confédération, car le financement des assurances sociales n'est que partiellement couvert par le frein à l'endettement.

Recommandations

L'endettement n'est ni bon, ni mauvais. Son recours devrait cependant toujours être soumis à la condition que les coûts restent **supportables pour les générations futures**. Le véritable danger d'un assouplissement du frein à l'endettement ne réside pas dans une augmentation modérée du taux d'endettement, mais dans l'**extension** insidieuse **de l'empreinte de l'Etat**. Aujourd'hui, la Confé-

dération **dépense un cinquième de plus** par habitant en termes réels que lors de l'introduction du frein à l'endettement, et la **charge fiscale n'a cessé d'augmenter**. Un assouplissement du frein à l'endettement n'est donc pas pertinent. Il **faudrait** plutôt **étendre** le concept aux **assurances sociales** afin qu'elles soient financées de manière pérenne à l'avenir.



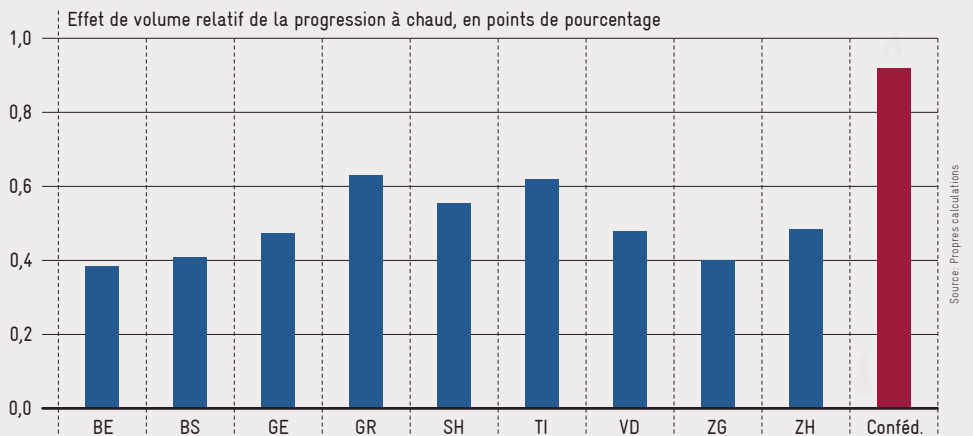
Progression à chaud

En raison de la progression à chaud, la charge fiscale des ménages augmente plus vite que les salaires. Les effets se chiffrent en milliards et pèsent sur la classe moyenne.

Contexte

Les impôts progressifs impliquent que les ménages à revenus élevés de contribuer de manière surproportionnelle au financement de l'Etat. Par conséquent, la quote-part d'impôt augmente au fil du temps avec l'augmentation des salaires dans l'ensemble de l'économie. La Confédération et les cantons ajustent leurs barèmes fiscaux pour compenser la partie de cette augmentation liée à l'inflation: la progression à froid. En revanche, la progression à chaud, conséquence de l'augmentation des salaires réels moyens, n'a pas droit au même traitement. Ces augmentations d'impôts sont insidieuses, peu transparentes et non légitimes. La compensation de la progression à chaud serait simple au niveau technique, mais les pouvoirs publics n'y portent que peu d'intérêt.

Effet deux fois plus important pour la Confédération que pour les cantons



Les barres indiquent dans quelle mesure une hausse des salaires réels dans toute l'économie augmente la charge fiscale de manière disproportionnée. 0,5 signifie qu'une augmentation des salaires réels de 1% augmente la charge fiscale de 1,5%. Les impôts sur le revenu de la Confédération étant plus progressifs que ceux des cantons, l'effet relatif de volume de la progression à chaud est également plus élevé.

Faits

2,52 mia. de Fr.

De 2010 à 2020, les salaires réels suisses ont augmenté en moyenne de 8,43%. Pour l'ensemble des trois niveaux de l'Etat, il en résulte une progression à chaud de 2,52 milliards de francs en 2020.

■ **L'effet au niveau fédéral:** De 2010 à 2020, la charge fiscale augmente de 16,2%, soit presque deux fois plus que les salaires réels (8,43%). L'augmentation est ainsi supérieure de 800 mio. de Fr. à celle qui résulterait d'une simple augmentation proportionnelle. C'est l'effet de la progression à chaud.

■ **Les cantons et leurs communes:** En 2020, le volume des impôts sur le revenu s'élevait à 47 mia. de Fr. (contre 12,1 milliards pour la Confédération). Dans les cantons, la croissance des salaires réels mentionnée ci-dessus augmente la charge fiscale de 12,5% en moyenne. Il en résulte un effet de la progression à chaud de 1719 mio. de Fr.

■ **Effets de répartition:** La progression à chaud n'influence pas seulement le volume de la charge fiscale, mais aussi sa répartition. La part de la classe moyenne augmente, celle des ménages les plus riches diminue, d'augmentation de ménages se trouvant dans les tranches plafonnées les plus élevées du barème.

■ **Mauvaise compensation:** Si les pouvoirs publics ne dépensent pas les recettes supplémentaires, ils peuvent les utiliser pour financer de nouvelles (ou plus importantes) réductions fiscales (dont profitent certains contribuables), ou pour baisser le taux d'imposition. Aucune de ces mesures ne compense correctement la progression à chaud.

Recommandations

Pour compenser la **progression à froid**, les barèmes fiscaux sont adaptés chaque année à l'inflation, mesurée par l'indice des **prix à la consommation**. Pour ce faire, les seuils de revenu des barèmes fiscaux (et toutes les déductions définies en chiffres absolus) sont augmentées selon le taux d'inflation. Pour compenser correctement

la **progression à chaud**, il faudrait simplement se baser sur l'évolution de l'**indice des salaires nominaux**. Cela permettrait d'**éviter tout changement de la répartition** et de garantir que la charge fiscale n'augmente pas plus fortement que le pouvoir d'achat des revenus.



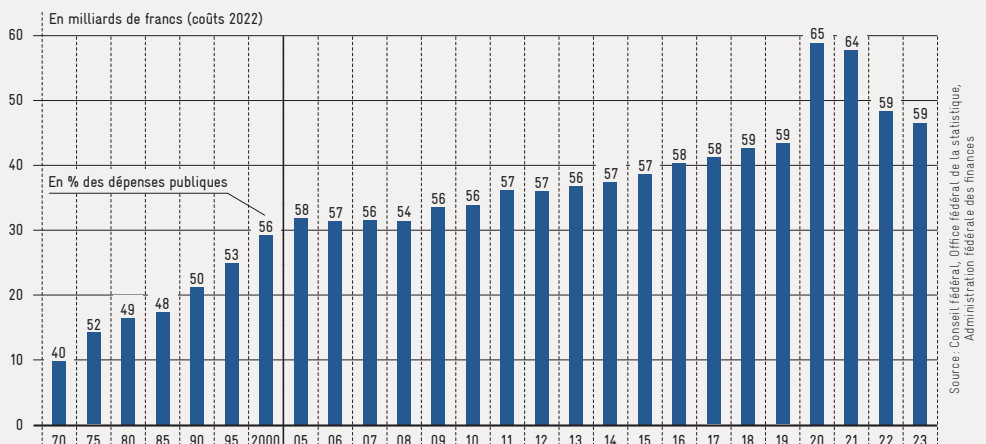
Des subventions éternelles

Les risques et les effets des subventions sont sous-estimés. La plupart du temps, seuls quelques-uns en bénéficient, alors que les coûts sont supportés par la collectivité.

Contexte

Les subventions de la Confédération ont quintuplé depuis 1970 pour atteindre actuellement 48 milliards de francs. La part des dépenses fédérales est passée de 40 % à 59 %. Le poste le plus important, avec un total de 14 milliards de francs, est celui des transferts de la Confédération à l'AVS et à l'AI. La Confédération a versé 3 mia. de Fr. pour la réduction des primes d'assurance maladie et 2,8 mia. de Fr. pour les paiements directs à l'agriculture. Ces dernières années, le soutien à certaines branches est devenu de plus en plus courant. Il suffit de penser aux 377 mio. de Fr. accordés au Programme Bâtiments ou à la promotion de l'industrie cinématographique et du tourisme.

Evolution des subventions fédérales (1970–2023)



En 1970, le volume des subventions s'élevait encore à 9,7 milliards de francs, corrigé de l'inflation, et cette valeur s'élève désormais à 48 milliards de francs en 2023.

Faits

3 francs sur 5

La Confédération dépense actuellement trois francs sur cinq sous forme de subventions : 46 % pour l'Etat social, suivi par la formation et la recherche (16 %), les transports (15 %) et l'agriculture (8 %).

■ Qu'est-ce qu'une subvention ?

Les subventions soutiennent des activités considérées comme importantes pour le public. Les indemnités, en revanche, compensent les charges découlant des obligations de la Confédération. Du point de vue de la politique de la concurrence, les paiements que l'Etat accorde à des acteurs sélectionnés posent problème.

■ Objectifs des subventions

L'Etat veut ainsi atteindre certains objectifs politiques, comme la décarbonisation de l'économie ou l'atténuation des mutations structurelles. Souvent, les objectifs pourraient être mieux atteints par des instruments d'économie de marché, dans le domaine de l'environnement par exemple par des taxes sur le CO₂.

■ La pratique en Suisse

Dans la pratique, on observe deux lacunes : d'une part, l'administration devrait davantage veiller à ce que les bénéficiaires contribuent eux-mêmes pour une part importante. D'autre part, les effets d'aubaine ne sont souvent pas suffisamment pris en compte. Exemple : la moitié des installations solaires sur les toits auraient été installées même sans soutien de l'Etat.

■ Des subventions nuisibles

Les subventions ne permettent pas d'établir la vérité des coûts et sont peu ciblées. Souvent, des projets qui auraient été réalisés même sans le soutien de l'Etat sont financés. Les subventions sont par ailleurs susceptibles d'être exploitées par certains groupes d'intérêt à leur propre avantage.

Recommandations

Les subventions ayant des effets d'aubaine importants et **peu de contributions financières propres** sont particulièrement contestables. Si les subventions sont versées à certaines entreprises ou branches, celles-ci obtiennent des avantages qui peuvent **entraver**

la concurrence. Il est donc nécessaire d'assurer une transparence totale lors de l'octroi de subventions et de **vérifier** si un soutien (qu'il s'agisse d'un paiement direct, d'un allègement fiscal ou d'une garantie de l'Etat) s'accompagne **d'effets de distorsion de la concurrence**.



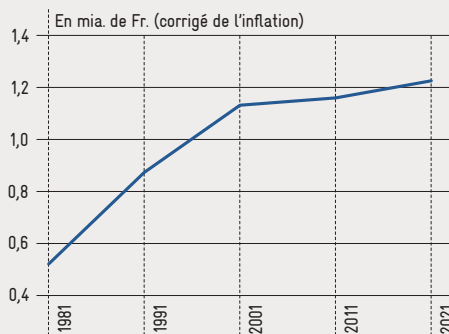
Un service public à réformer

Le financement important et peu transparent du service public répond de moins en moins aux besoins de la société. Cela va à l'encontre d'un service universel efficace et rentable.

Contexte

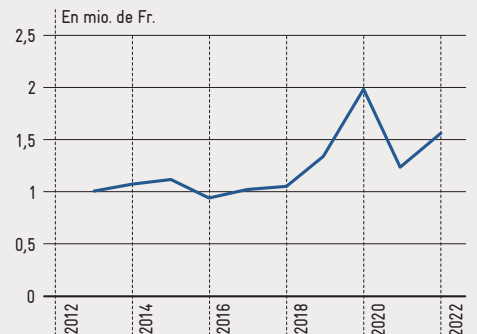
En Suisse, on entend par service public l'approvisionnement de base en biens et prestations liés aux infrastructures. Ces services doivent être accessibles à tous et dans toutes les régions du pays, aux mêmes conditions, de qualité et à des prix raisonnables. Au niveau fédéral, il s'agit du service universel pour la poste, les télécommunications, les médias électroniques (radio et TV) et les transports publics. En revanche, la garde d'enfants, l'éducation ou les œuvres sociales ne font pas partie du service public au sens strict. Elles ne remplissent pas les caractéristiques classiques d'une infrastructure.

Recettes de la redevance de la SSR



Les recettes de la redevance de la SSR ont fortement augmenté depuis les années 1980, dépassant 1,2 mia. de Fr. par an, bien que la radio et la télévision perdent de plus en plus leur public dans un secteur qui se numérise.

Subvention par kilomètre de rail



Source: Rapports de gestion de la SSR, rapports de gestion des CFF

Les CFF reçoivent chaque année des milliards de francs de subventions de la part de la Confédération. Rapporté au réseau des CFF (2022: 3265 km), chaque km de rail coûte au contribuable 1,25 mio. de Fr. par an, une tendance à la hausse.

Faits

-53%

Entre 2004 et 2023, le nombre de lettres distribuées par la poste par personne a chuté de 388 à 184. Cela représente une baisse de 53%. En revanche, le nombre de colis est passé de 15 à 21 par habitant (+40%).

■ Le service public comme mot d'ordre

Depuis longtemps, le service public ne se limite plus à un approvisionnement de base. Souvent, ce sont des intérêts particuliers qui sont mis au premier plan. Aujourd'hui, le service public est souvent un prétexte pour plus de redistribution ou pour la politique régionale et structurelle, etc.

■ Libéralisation incohérente

Au sein de l'UE, les domaines habituels du service public ont été largement libéralisés. Ce n'est pas le cas de la Suisse, qui n'a pas su mener à bien les projets d'ouverture du marché lancés dans les années 1990.

■ Fournir vs. garantir la prestation

Le service public ne doit en aucun cas être obligatoirement fourni par l'Etat. Ce dernier peut tout simplement garantir la prestation. Des entreprises privées ou publiques peuvent se charger de fournir les services.

■ Le prix n'est pas affiché

Le service public n'est pas gratuit. Il est majoritairement financé par les taxes et les impôts. Les coûts effectifs du service public sont souvent peu transparents. Les prix mériteraient d'être mieux affichés. Il est ainsi tentant pour les milieux politiques d'appeler unilatéralement à une extension du service public.

Recommandations

Le service public doit tenir compte de **l'évolution des besoins**. Il faut un débat au sein de la société sur ce qui doit encore faire partie du service universel ou non. Il faut veiller à la neutralité technologique, **seul le «quoi» doit être défini**, et non le «comment». Les conditions seraient ainsi réunies pour que **les mandats**

de prestations fassent l'objet d'un appel d'offre public. Finalement, les prestations et les **coûts seraient ainsi régulièrement soumis à un examen critique**, tout en étant indemnisés **de manière transparente**. Le principe de l'équivalence fiscale serait également respecté: **celui qui commande paie**.



L'AVS, un premier pilier vacillant

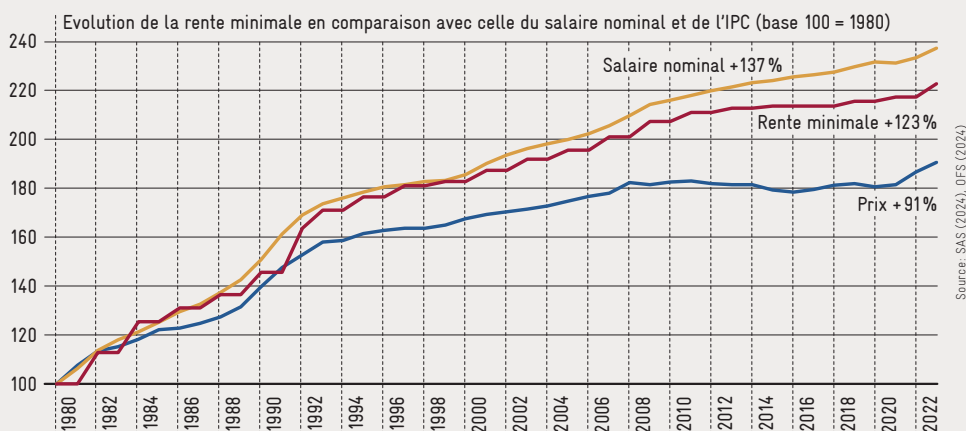
Les prestations du premier pilier augmentent plus que les prix, mais leur financement à long terme n'est pas garanti.

Contexte

L'assurance-vieillesse et survivants (AVS) est le premier des trois piliers de la prévoyance vieillesse suisse et doit garantir le minimum vital à la retraite. Elle est financée par répartition : les cotisations des actifs et contributions étatiques d'une année donnée doivent couvrir les rentes des retraités de cette même année.

Malgré deux réformes récentes (RFFA et AVS21), son financement après 2030 n'est pas assuré. Avec un nombre croissant de baby boomers à la retraite et l'augmentation de l'espérance de vie, la durée des versements des rentes est toujours plus longue et le nombre de bénéficiaires augmente plus que celui des cotisants.

Les rentes AVS minimales augmentent plus vite que les prix



Les rentes AVS minimales sont adaptées tous les deux ans selon l'indice mixte (la moyenne de l'indice des salaires et l'indice des prix à la consommation (IPC)). Depuis sa première application en 1980, les rentes AVS minimales ont augmenté plus fortement (+123%) que les prix (+91%).

+106 000 Fr.

En 1980, un retraité qui percevait la rente minimale AVS dès 65 ans touchait au total 178 000 francs jusqu'à la fin de sa vie (corrigé de l'inflation). En 2022, ce montant s'élevait à 284 000 francs, soit 106 000 francs de plus qu'il y a 40 ans.

Faits

■ Un trou de plusieurs milliards par an

Le déficit annuel du résultat de répartition s'élèvera à 5 mia. de Fr. (y compris 13^e rente) en 2033 et augmentera chaque année. A titre de comparaison, la construction du tunnel du Lötschberg a coûté 4,6 mia. de Fr. – non pas par an, mais au total.

■ L'AVS aussi financée par l'impôt

L'AVS doit garantir le minimum vital pour tous, même pour ceux qui étaient sans emploi. Ainsi, les cotisations salariales ne couvrent qu'env. 75% de ses dépenses. La Confédération finance le reste (25%).

■ Les rentes des femmes plus hautes

Contrairement aux idées reçues, la rente AVS mensuelle moyenne des femmes (1937 francs en 2023) est légèrement supérieure à celle des hommes (1911 francs).

■ Les veufs discriminés

En cas de décès du conjoint, un veuf ne reçoit une rente que s'il a des enfants mineurs, alors qu'une veuve mariée cinq ans en bénéficie à vie dès 45 ans, avec ou sans enfants. Ainsi, 98% des prestations de veuvage ont été versées à des femmes en 2023. Depuis l'arrêt de la CEDH de 2022, une adaptation est nécessaire.

Recommandations

Afin de garantir un financement durable de l'AVS trois leviers doivent être actionnés :

1) Épargner plus longtemps en liant l'âge de la retraite à l'espérance de vie de façon incrémentale (quelques mois par an). Ainsi, l'espérance de vie gagnée serait partagée entre travail et loisir.

2) Réduire les dépenses en ajustant les prestations pour veuvage indépendamment du genre et seulement aux conjoints avec enfants à charge. **3) Augmenter les recettes** via une contribution de la Confédération (TVA ou autres ressources fiscales) plutôt qu'une cotisation salariale. L'AVS est intergénérationnelle et tant les actifs que les retraités doivent contribuer à sa pérennité.



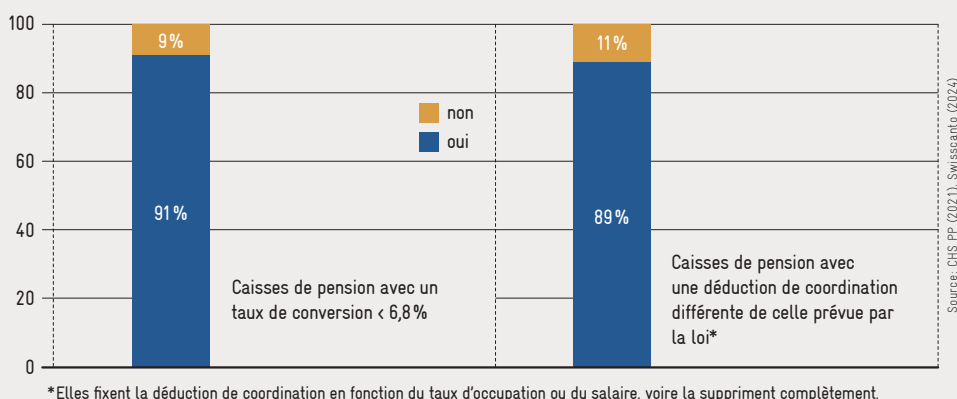
Un deuxième pilier résilient

La décentralisation du deuxième pilier fait sa force, mais une cure de jouvence est nécessaire.

Contexte

La prévoyance professionnelle, financée par capitalisation, est le deuxième pilier de la prévoyance vieillesse. Elle fait office de revenu de remplacement de l'activité professionnelle. Avec le 1^{er} pilier, elle sert à maintenir le niveau de vie antérieur. Conçue dans les années 1970, elle fait aujourd'hui face à des défis économiques et sociétaux. D'une part, l'inflation risque de ronger les avoirs des actifs et les rentes des retraités. D'autre part, l'essor des formes de travail atypiques (temps partiels, multi-activités, indépendants) requière l'adaptation du système aux nouveaux besoins et préférences des assurés.

Les caisses de pension n'attendent pas la cavalerie de Berne



Les caisses de pension n'ont pas attendu la politique pour s'adapter. Ainsi, 91 % d'entre elles ont réduit leur taux de conversion et 89 % ont supprimé ou flexibilisé la déduction de coordination qui pénalise le temps partiel.

70 %

Avec les règlements de prévoyance de 2023, le 1^{er} et 2^e pilier devraient permettre des rentes correspondant à 70 % du dernier salaire, selon Swisscanto. Cette valeur est supérieure au taux de remplacement de 60 % considéré nécessaire par le régulateur au maintien du niveau de vie antérieur.

Faits

■ 3/4 des retraités ont un 2^e pilier

Toujours plus de nouveaux rentiers bénéficient de la prévoyance professionnelle en plus de l'AVS: 76 % en 2019 contre 68 % en 2008.

■ Rééquilibrage entre actifs et retraités

Les caisses de pension proposant des prestations au-delà du minimum légal ont baissé leur taux de conversion de 6,46 % à 5,31 % de 2013 à 2023. Cela a permis de réduire la redistribution des actifs envers les retraités non prévue par le système de capitalisation de 8,4 mia. de francs en 2016 à -0,3 mia. de francs en 2023.

■ Des avoirs grignotés par l'inflation

L'inflation ne pose pas seulement un problème pour les rentes des retraités. En 2022, la rémunération des avoirs des assurés actifs (1,9 %) était plus faible que l'inflation (2,8 %), ce qui entraînera une perte réelle de leurs rentes futures.

■ Pas d'écart pour les célibataires

Les rentes du 2^e pilier dépendent du parcours professionnel. Les femmes mariées, s'étant retirées du marché du travail pour éduquer leurs enfants, touchent ainsi une rente bien plus faible que les hommes mariés (-56 %), mais il n'y a pas de différence significative entre les sexes parmi les célibataires.

Recommandations

Pour faire face aux changements économiques et sociétaux qui touchent les assurés et les entreprises, il faut **1) maintenir l'organisation décentralisée et paritaire** de la prévoyance professionnelle qui a fait ses preuves, **2) tenir compte des intérêts des retraités**

comme des actifs lors d'ajustements techniques (rémunération des avoirs, compensation de l'inflation) et **3) permettre plus d'individualisation** (stratégie de placement, libre choix de la caisse) pour mieux répondre aux besoins toujours plus divers des assurés.



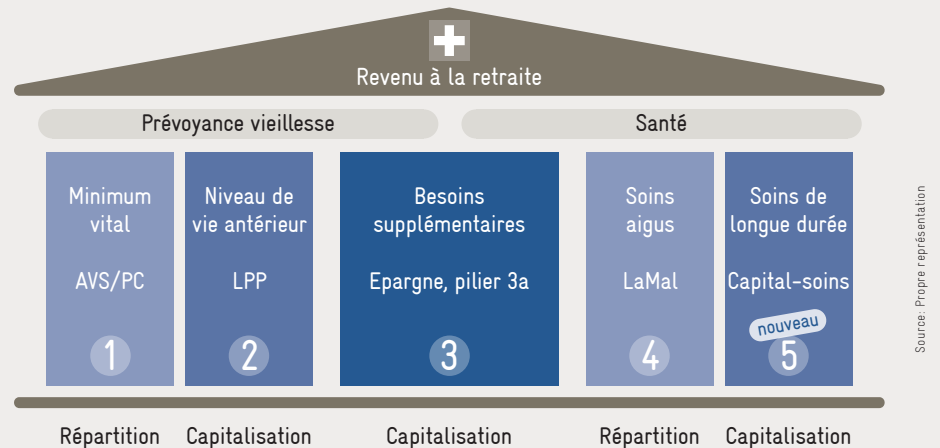
Mieux financer les soins de longue durée

Le nombre de personnes de 85 ans ou plus doublera d'ici 2045. Un nouveau financement des soins de longue durée respectant la justice intergénérationnelle est nécessaire.

Contexte

Les cohortes de baby-boomers qui arrivent aujourd'hui à la retraite auront environ 85 ans d'ici vingt ans. Nombre d'entre eux seront fragiles et dépendront de soins professionnels. Une meilleure organisation entre les EMS et les soins à domicile permettrait de mieux allouer les ressources financières et en personnel. Cependant, cette amélioration ne suffira pas à limiter la charge financière. Celle-ci pèsera toujours plus lourd sur la population active à travers l'assurance-maladie et sur les collectivités publiques par le biais de l'impôt.

Un modèle à 5 piliers pour la Suisse



Un financement des soins de longue durée par capitalisation permettrait une diversification des risques comparable à celle applicable dans les trois piliers de la prévoyance vieillesse.

Faits

10 000 Fr.

Les soins en EMS coûtaient en moyenne 4400 francs par mois en 2022. A cela s'ajoutent les frais d'encadrement (1500 francs) et d'hôtellerie (4200 francs), soit environ 10 000 francs au total.

■ Explosion des coûts

Les coûts liés aux soins de longue durée (hôtellerie incluse) se montaient à 14,9 milliards de francs en 2023. Ils ont augmenté de plus de 33 % en dix ans.

■ Sur le dos des jeunes

Le financement des soins de longue durée repose principalement sur les épaules des actifs. En 2022, 52 % des coûts étaient pris en charge par les caisses-maladie et 37 % par l'Etat. La part de l'Etat se montait encore à 32 % en 2012.

■ Une charge croissante

Selon l'Administration fédérale des finances, la part du produit intérieur brut consacrée aux soins de longue durée en Suisse passera de 1,7 % en 2019 à 3,1 % en 2050.

■ Les PC servent à payer l'EMS

En 2023 plus de la moitié (1,8 milliard) des dépenses des prestations complémentaires (PC) à l'AVS étaient versées à des résidents en EMS, alors que ces derniers ne représentent qu'un cinquième des bénéficiaires de PC.

Recommandations

Un financement des soins de longue durée par capitalisation devrait être instauré. Il remplacerait en partie le système actuel financé par la prime maladie et l'impôt. Il prendrait la **forme d'un capital-soins obligatoire**. Les assurés ayant suffisamment de revenu verseraient à partir d'un âge défini (par ex. 55 ans) et à vie un **montant par tête**

identique pour tous sur un compte bloqué. Ce capital servirait à financer les soins de longue durée, sous réserve d'un préavis médical. **L'épargne inutilisée serait léguée aux héritiers**. En cas de capital insuffisant, un **soutien étatique**, comparable aux prestations complémentaires, serait prévu.



Plus de valeur dans la santé

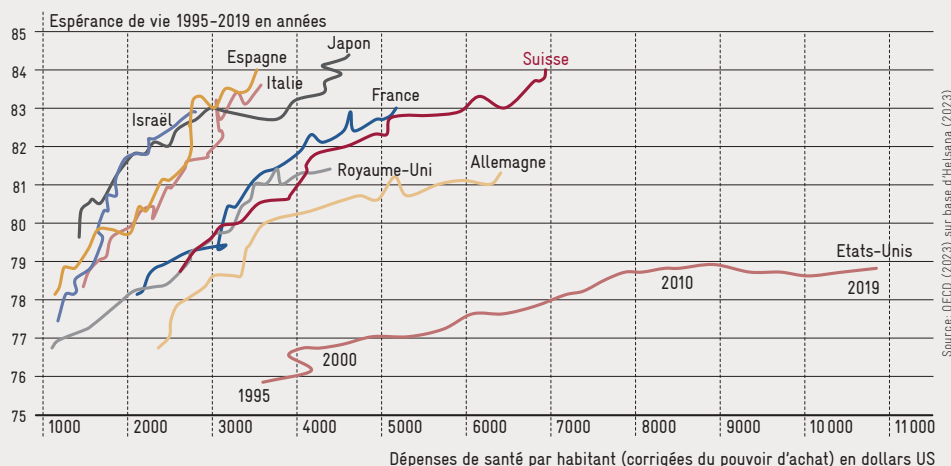
Peut-on réduire les coûts tout en augmentant les prestations de santé? On ne peut répondre à cette question que si l'on peut comparer et récompenser la qualité des prestations.

Contexte

Chaque année, c'est la même rengaine: au printemps, on réclame davantage de prise en charge des coûts. En automne, tout le monde exige des économies lorsque les nouvelles primes d'assurance-maladie sont annoncées. Sans un changement de paradigme qui place le patient, et non les fournisseurs de prestations, au centre des préoccupations, le développement du système de santé restera au point mort.

Pour se concentrer sur les patients, nous devons comprendre la valeur de la prestation (sa qualité) du point de vue du patient. Les dépenses supplémentaires sont justifiées lorsqu'elles correspondent à une prestation supplémentaire.

L'espérance de vie élevée en Suisse se paie au prix fort



Depuis 1995, la Suisse dépense 817 francs par assuré pour gagner une année d'espérance de vie supplémentaire. L'Italie (396 Fr.) et l'Espagne (406 Fr.) sont plus efficaces en la matière (voir pente de la courbe).

Faits

91%

91% des personnes interrogées dans le cadre du Moniteur de la santé 2023 estiment que les données publiques sur la qualité contribuent à améliorer cette dernière.

■ De grandes disparités régionales

En 2021, le nombre d'arthroscopies du genou par habitant était trois fois plus élevé dans le canton de Bâle-Ville que dans le canton de Genève. Opère-t-on trop peu à Genève ou bien trop à Bâle? Sans indicateurs de qualité, il est impossible de répondre à cette question.

■ Aucune transparence par maladie

L'association ANQ collecte des indicateurs de qualité pour tous les hôpitaux et cliniques. Ces indicateurs sont toutefois saisis au niveau de l'institution. Il manque des indicateurs relevés par maladie et tout au long du parcours du patient, donc aussi après la sortie de l'hôpital.

■ Peu d'incitations en matière de qualité

Dans le système actuel, ce sont surtout les prestations à l'acte qui sont remboursées. Il n'y a que peu d'incitation à investir dans la qualité si les «dividendes» de ces investissements reviennent à des étapes de traitement ultérieures, à l'extérieur de l'institution.

■ Pas de tarifs basés sur la qualité

Selon une décision du Tribunal administratif fédéral, les hôpitaux et les assurances-maladies ne peuvent pas convenir de manière autonome d'une hausse ou d'une baisse des prix en fonction de la qualité au sein de la LAMal.

Recommandations

Un système de santé centré sur le patient et basé sur la valeur ne peut pas être imposé par le haut, mais doit être développé par les acteurs concernés. Pour cela, trois étapes sont nécessaires: **1) la définition et la mesure d'indicateurs de qualité par les sociétés**

médicales, 2) des mécanismes financiers pour rémunérer (tarifs, modèles d'assurance) la valeur ajoutée pour les patients et **3) la transparence sur la qualité** et le coût des soins, d'abord de manière anonyme, puis accessible au public.



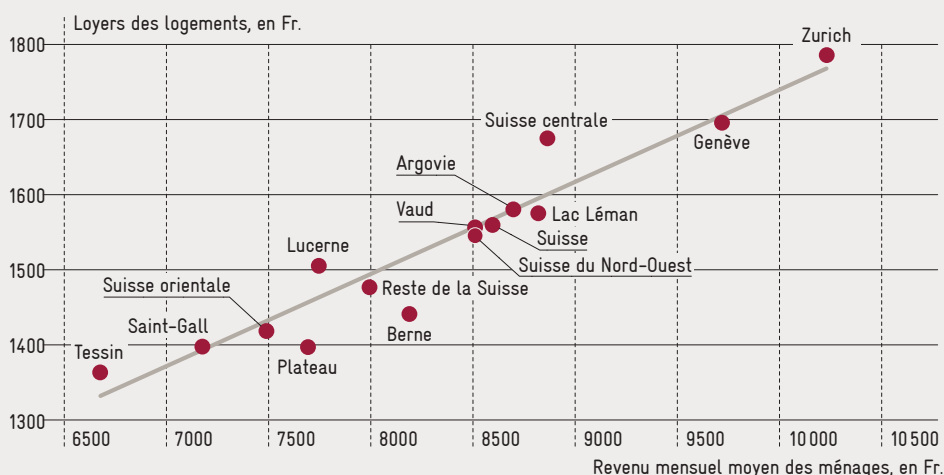
Des bases fragiles

Avec une part de près de 20% du revenu brut, les frais de logement constituent en Suisse le poste de dépenses le plus important des ménages. Une politique de logement à long terme est donc importante.

Contexte

Les prix des surfaces, des loyers et de l'immobilier sont élevés là où les revenus sont importants. Les ménages consacrent à peu près la même part de leur budget au logement dans les différentes régions de Suisse. Cette part est constante depuis des décennies. Si l'on rendait les logements «plus abordables» grâce à une baguette magique politique, par exemple en imposant des loyers strictement basés sur les coûts, davantage de personnes souhaiteraient habiter dans des endroits centraux. La demande dépasserait de loin l'offre. Cela montre la limite des interventions sur le marché du logement.

Revenus plus élevés, coûts de logement plus élevés



Il existe une forte corrélation entre les revenus des ménages locaux et régionaux et le niveau de loyer correspondant, malgré de grandes différences dans l'activité de construction, la réglementation et les conditions topographiques.

Faits

0,57

Le marché du logement privé est souvent qualifié de «marché libre». Et en réalité? L'indice de régulation des loyers de l'OCDE est de 0,57 (1 étant le maximum). La Suisse se place ainsi en 4^e position des marchés locatifs les plus strictement réglementés d'Europe.

■ Il existe déjà de nombreux instruments de la politique du logement: l'aide à la personne (p.ex. les contributions aux loyers

dans le cadre des prestations complémentaires), l'aide à la pierre (comme les droits de construction préférentiels accordés aux coopératives) et les mesures d'aménagement du territoire (p.ex. les parts minimales de logements à loyer modéré dans les nouvelles constructions). L'aide à la personne a un effet plus ciblé et plus transparent.

■ **Obstacles à la construction:** Jusqu'à présent, l'offre a pu être élargie de manière uniforme dans toutes les régions. Si tel n'avait pas été le cas, les coûts de logement seraient plus élevés dans les zones centrales. Mais un aménagement du territoire restrictif, des changements dans la jurisprudence (qui facilite les recours) et des prescriptions bien intentionnées (mesures contre le bruit, biodiversité etc.) remettent cela en question.

■ **Protection des anciens locataires:** Le droit du bail devrait régler toutes les relations contractuelles entre le locataire et le bailleur. Or, les dispositions cantonales (loi sur les Démolitions, Transformations et Rénovations de maisons d'habitation à Genève et la protection du logement à Bâle) rendent de plus en plus difficiles les rénovations et les adaptations de loyer. Cela favorise les anciens locataires au détriment de la population mobile, en particulier des jeunes.

■ **Moins d'offre:** Le droit du bail suisse a globalement fait ses preuves, comme le montre la part élevée de ménages locataires (60%). Cependant, privilégier unilatéralement les locataires pourrait entraîner des conséquences négatives: mobilité et investissements réduits et densification plus faible.

Recommandations

Une politique du logement efficace et financièrement stable **doit être ciblée**, en n'aidant uniquement les ménages qui en ont réellement besoin. **L'aide à la personne est l'instrument le plus efficace,**

car plus ciblé et transparent. Toutefois, il est encore plus important de créer un environnement qui **favorise les investissements privés** dans le logement. C'est le moyen le plus sûr à long terme de **créer des logements abordables.**



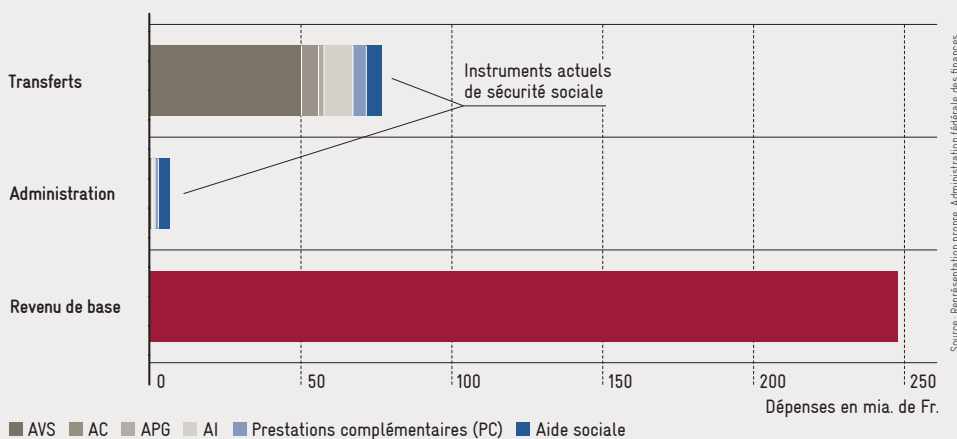
Revenu sans base

Le revenu de base inconditionnel (RBI) est antilibéral, antisocial et inéquitable. Il favoriserait précisément la division sociale contre laquelle ses partisans mettent en garde.

Contexte

Le RBI fait toujours l'objet de débats, bien que le peuple ait clairement rejeté son introduction en 2016. A l'époque, les initiateurs envisageaient de verser 2500 francs par mois à toutes les personnes adultes. Adapté à l'évolution des salaires nominaux, cela correspondrait aujourd'hui à 2650 francs, ce qui représente un engagement de 248 milliards de francs par an. Mais à quoi bon ? Avec l'aide sociale, la Suisse dispose déjà d'un revenu de base. Sauf que celui-ci doit remplir des conditions, et ce pour des raisons justifiées. En effet, toute mesure de sécurité sociale fait face à un trilemme : financement, niveau de couverture minimale et incitation au travail. Sans conditions, il n'est pas possible de trouver un optimum dans ce trilemme.

Triplement des dépenses de sécurité sociale



Les partisans libéraux du RBI argumentent que cela permettrait de réduire les coûts administratifs. Mais les frais de mise en œuvre (6 mia. de Fr.) pour les instruments actuels (77 mia. de Fr.) semblent dérisoires en comparaison d'un RBI de 248 mia. de Fr. par an.

Faits

52%

Un RBI de l'ampleur mentionnée correspondrait à plus de la moitié du volume total des salaires actuels (474 mia. de Fr.). Cet argent ne serait donc plus lié à une prestation de travail, mais serait versé à la population indépendamment de celle-ci.

■ Financement par la taxe sur la valeur ajoutée :

Si un RBI versé de manière strictement indépendante du revenu du travail devait être financé par la TVA, il faudrait augmenter le taux de TVA normal à 61%. L'inflation qui en résulterait dévaloriserait immédiatement le RBI.

■ Financement par les cotisations salariales :

Si un tel RBI devait être financé par des prélèvements sur les salaires, il faudrait verser 37 centimes supplémentaires dans la caisse du revenu de base pour chaque franc gagné, même en transférant les cotisations et impôts sociaux existants au RBI.

■ Financement par le biais de taxe sur les microtransactions :

Il est totalement illusoire de penser qu'un tel impôt permettrait de générer 248 mia. de Fr. (ou même une fraction de ce montant) étant donné que la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur financier n'est que de 71 mia. de Fr.

■ Pas d'ajout, mais un complément :

Si le RBI n'était versé qu'à titre de complément – «que manque-t-il pour atteindre 2650 Fr. par mois?» – il serait certes finançable dans un premier temps, mais il aurait un effet incitatif désastreux sur le travail à temps partiel et sur tous les emplois à bas salaire.

En résumé

Le RBI est **antilibéral** parce qu'il reporte sur la collectivité la responsabilité de subvenir à ses besoins. Il s'agit aussi d'une mesure **antisociale et inéquitable**, car elle ne fait pas de distinction entre les personnes en incapacité de travailler et celles qui ne le souhaitent pas. En conséquence, de plus en plus de personnes sont

susceptibles de se retirer de la vie active à plus ou moins long terme, ce qui ferait **diminuer la création de valeur ajoutée** et il y aurait donc **moins d'argent à disposition pour financer le RBI**. Cela ne donnerait **pas lieu à un Etat social stable**. Le défi de notre époque est justement de continuer à permettre au plus grand nombre possible de personnes de participer à la vie active.



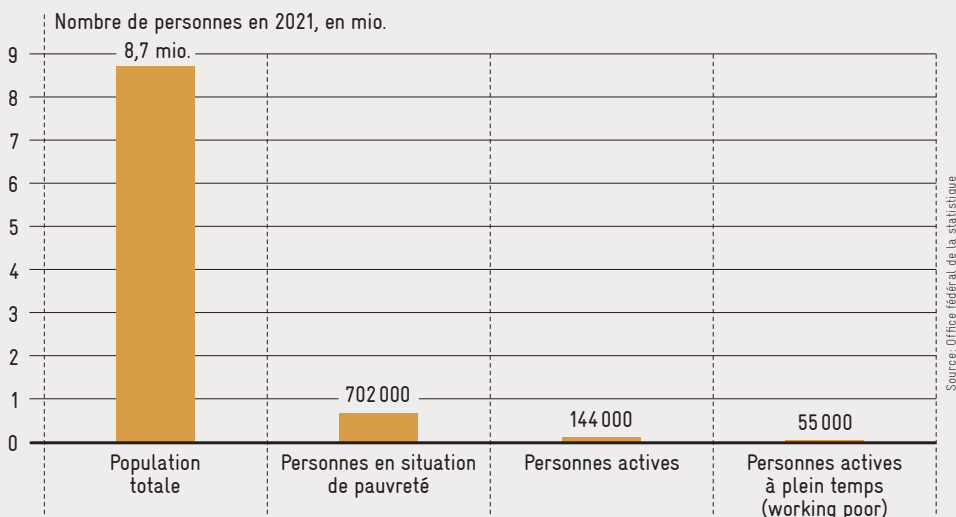
Le paradoxe des salaires minimums

Les salaires minimums légaux ont le vent en poupe. Toutefois, les salaires minimums sont un mauvais instrument de politique sociale et ne sont pas adaptés à la lutte contre la pauvreté.

Contexte

Un marché du travail libéral et flexible est un facteur de réussite pour l'économie suisse. La politique salariale est l'affaire des partenaires sociaux par le biais des CCT. Depuis quelques années, l'Etat tente toutefois d'intervenir de plus en plus dans la formation des salaires, notamment avec les salaires minimums légaux. Depuis qu'un salaire minimum national a été rejeté en 2014, certains cantons ont introduit des salaires minimums, et même au niveau communal. Les salaires minimaux poursuivent un objectif louable: qui peut s'opposer à des salaires «équitable» et à la réduction de la pauvreté (monétaire)? Toutefois, les salaires minimaux protègent-ils vraiment les employés? Sont-ils un instrument efficace pour lutter contre la pauvreté?

Une minorité de personnes touchées par la pauvreté travaillent à plein temps



8,2% de la population suisse est touchée par la pauvreté monétaire. Or, sur cinq personnes touchées par la pauvreté, une seule est active, souvent à temps partiel.

Faits

+14%

Un écart salarial stable: entre 2008 et 2022, les 10 % des salaires les plus bas en Suisse ont augmenté de 14 %, soit légèrement plus que les salaires des personnes les mieux payées.

■ **Pauvreté ≠ bas salaires:** 9 personnes en situation de pauvreté sur 10 ne travaillent pas ou travaillent à temps partiel.

■ **Bas salaires ≠ pauvreté:** Seules quelques personnes touchant un bas salaire et travaillant à plein temps vivent dans un ménage de «working poor». Les bas salaires sont aussi fréquents dans les ménages des classes de revenu supérieures que dans les ménages des classes de revenus inférieures.

■ **Couverture CCT élevée:** La majorité des branches à «bas salaires» appliquent déjà des salaires minimaux dans le cadre des CCT.

■ **Effets négatifs sur l'emploi:** Des études internationales constatent en général un (faible) effet négatif des salaires minimaux sur l'emploi.

■ **Risques sociopolitiques:** Les salaires minimums rendent l'accès à l'emploi plus difficile pour les groupes de population dont la productivité est faible (p.ex. les jeunes et les réfugiés).

■ **Manque de flexibilité:** Les salaires minimums légaux manquent de flexibilité et créent des conflits avec les salaires minimaux des CCT.

Recommandations

Une politique économique réussie se traduit par des emplois productifs et une **participation élevée au marché du travail**. Les salaires minimums ne permettent pas d'atteindre ces objectifs. Au contraire, ils pèsent sur le facteur travail et peuvent ainsi **réduire les perspectives d'emploi des personnes peu qualifiées**. Là où

c'est nécessaire, la lutte contre la pauvreté devrait être ciblée par des **aides sociales allouées en fonction des besoins**. Une halte s'impose donc pour les salaires minimaux cantonaux et communaux. La politique des salaires, qui a fait ses preuves dans le cadre du **partenariat social**, ne devrait pas être affaiblie davantage.



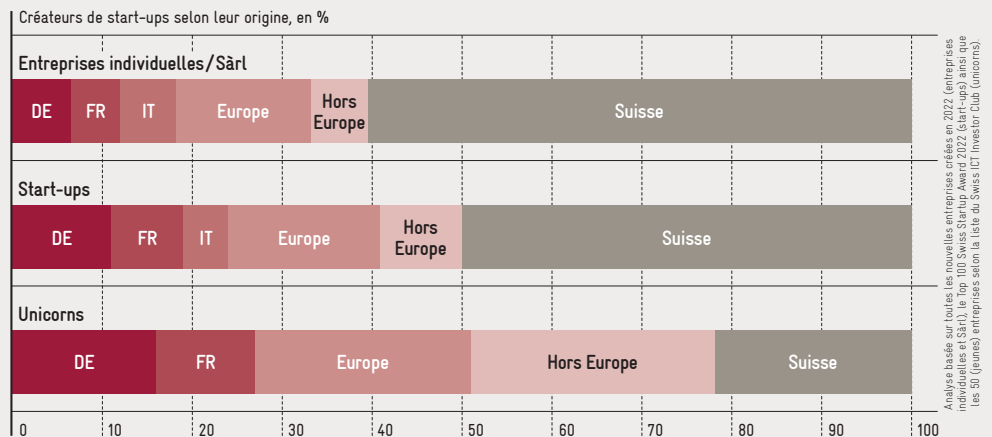
Innover sans frontière

C'est principalement grâce aux étrangers que l'on qualifie la Suisse de «championne du monde de l'innovation». En effet, ils sont responsables d'environ la moitié de la performance innovative dans notre pays.

Contexte

Les conditions de vie de nombreuses personnes se sont améliorées grâce à l'innovation, qui est tout aussi déterminante pour la réussite de la place économique suisse. En tant que pays à hauts salaires, la Suisse ne peut défendre et accroître sa prospérité face à la concurrence internationale que si son économie nationale se renouvelle en permanence. Pour ce faire, les entreprises ont besoin d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Etant donné que ces talents sont depuis toujours rares dans notre pays et compte tenu de sa puissance économique, l'innovation dépend de l'arrivée de spécialistes et d'entrepreneurs.

De nombreux fondateurs d'entreprise viennent de l'étranger



Un fondateur de start-up sur deux a un passeport étranger. Pour les licornes, ce chiffre s'élève à quatre entrepreneurs sur cinq.

Faits

3 sur 4

Trois start-ups sur quatre en Suisse sont (co)créées par des étrangers. Une start-up sur trois a été fondée uniquement par des étrangers.

Par rapport à leur part dans la population (27%) ou à leur part dans la population active (34%), la contribution des étrangers à la performance suisse en matière d'innovation dépasse la moyenne:

■ **Entrepreneuriat:** 13 des 20 entreprises du Swiss Market Index ont été (co)créées par des étrangers. Aujourd'hui encore, un fondateur de start-up sur deux vient de l'étranger.

■ **Recherche et développement:** 52% de tous les chercheurs et 37% de tous les inven-

teurs (sur la base des demandes de brevet) ont un passeport étranger.

■ **Universités:** Des professeurs (51%) aux titulaires d'un doctorat en mathématiques, informatique, sciences naturelles et technologie (74%), une part importante du personnel universitaire a des origines étrangères.

■ **Branches à productivité élevée:** Dans les dix branches les plus créatrices de valeur en Suisse, 37% de tous les employés n'ont pas de passeport suisse. Dans le secteur pharmaceutique par exemple, cette proportion atteint même 56%.

Recommandations

Pour continuer à réussir dans l'innovation, la Suisse doit **rester attractive et ouverte** aux talents étrangers, notamment car la concurrence pour la main-d'œuvre qualifiée s'intensifie à l'international pour des raisons démographiques. Compte tenu de la forte immigration actuelle, à court terme, seules des améliorations ponctuelles du système sont de mise, telles qu'un **accès simplifié au marché du travail pour les diplômés universitaires de pays tiers** et l'in-

troduction d'un **visa start-up**. A moyen terme, la **demande de main-d'œuvre** devrait également jouer un rôle plus important dans l'immigration en provenance de pays tiers que dans le système actuel de contingents. Pour une politique migratoire réussie et largement acceptée, les effets sur la capacité d'innovation ne représentent **qu'un aspect parmi d'autres**, mais celui-ci ne doit pas être sous-estimé.



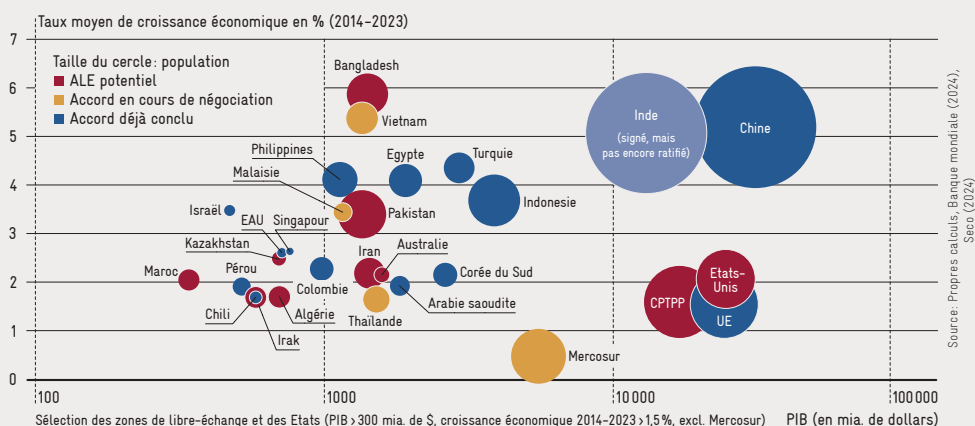
Les avantages du libre-échange

Dans le monde entier, le libre-échange est sous pression et l'on observe de plus en plus de résistance également dans notre pays. Pourtant, la Suisse pourrait bénéficier d'accords avec de grands partenaires commerciaux.

Contexte

En tant que petite économie ouverte, la Suisse est depuis toujours tributaire du commerce international. D'une part, il n'est pas judicieux, pour des raisons de coûts, de produire tous les biens et services nécessaires dans le pays. D'autre part, de nombreuses entreprises produisant en Suisse doivent exporter leurs produits. Ces deux éléments se reflètent dans une forte quote-part du commerce extérieur (importations et exportations de biens et services par rapport au produit intérieur brut (PIB)) qui s'élève à 131% (2022). Les facilités commerciales, convenues par exemple dans le cadre d'accords de libre-échange entre la Suisse et d'autres pays, multiplient les avantages économiques pour les deux parties contractantes.

Le potentiel du réseau suisse de libre-échange



Les cercles rouges et jaunes représentent des partenaires potentiels de libre-échange avec lesquels la Suisse n'a pas encore conclu d'accord. En raison du taux élevé de croissance moyen de leur PIB ces dix dernières années et de leur vaste marché intérieur, les Etats très peuplés tels que les Etats-Unis et la zone de libre-échange CPTPP sont des candidats intéressants pour un prochain accord de libre-échange (ALE).

Faits

55 %

Le réseau suisse d'accords de libre-échange couvre au total 77 pays et environ 55 % du marché mondial. Avec 27 pays, l'UE est le partenaire le plus important : plus de la moitié du commerce extérieur de la Suisse se fait avec elle.

■ Les importations étendent et permettent de diminuer les coûts de l'offre de produits en Suisse, et améliorent la prospérité. Les exportations garantissent des **emplois à haut revenu et de la valeur ajoutée**. En règle générale, un accord de libre-échange double l'échange de biens en l'espace de dix ans.

■ Comme il est plus difficile d'obtenir des **accords multilatéraux** dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, de nombreux pays, dont la Suisse, misent sur des accords pluri- ou bilatéraux.

■ L'abolition unilatérale des droits de douane sur les produits industriels importés à partir de 2024 réduit le coût des composants pour l'industrie suisse. Le bénéfice économique annuel est estimé à plus d'un milliard de francs.

■ Les droits de douane élevés et les restrictions à l'importation demeurent pour les produits agricoles. **Pour protéger l'agriculture**, la Suisse a mis en place le régime douanier le plus complexe au monde, au détriment des ménages suisses.

Recommandations

La Suisse dispose d'un **réseau extrêmement dense d'accords de libre-échange**, dont plusieurs avec de petits partenaires comme le Monténégro (PIB de 7 milliards de dollars), la Macédoine du Nord (15 milliards de dollars) ou l'Albanie (23 milliards de dollars). **Singapour** couvre une part bien plus importante du marché mondial avec un nombre plus restreint d'accords. La Suisse a besoin de se concentrer davantage sur les grands partenaires comme les

Etats-Unis, la **zone de libre-échange CPTPP** ou le Mercosur. Au niveau national, deux groupes s'opposent aux accords économiques internationaux : le **lobby agricole**, qui ne veut pas ouvrir le marché, et les **activistes environnementaux et sociaux**, qui sont généralement critiques vis-à-vis du commerce mondialisé. Des **accords sectoriels** prévoyant l'ouverture de certaines branches ou la création d'un **club climatique** pourraient y remédier.



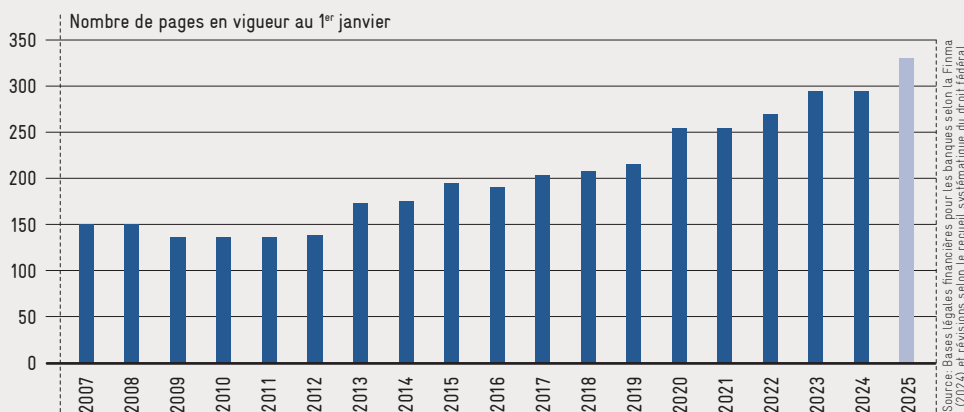
Réglementation bancaire à l'ère numérique

Depuis toujours, l'Etat réagit face à l'instabilité du secteur bancaire par des garanties et une réglementation. Toutefois, avec la numérisation, le cadre réglementaire actuel a énormément perdu en efficacité.

Contexte

Les crédits et la création monétaire constituent le cœur de l'activité bancaire. Sur les bilans des banques, les crédits à long terme tels que les hypothèques sont financés par des dépôts à court terme tels que les comptes bancaires. Cette activité crée des risques qui peuvent se matérialiser par des paniques bancaires. Ces risques sont censés être contrôlés par des garanties et des réglementations de l'Etat. Malgré cela, en mars 2023, plusieurs paniques bancaires ont eu lieu aux Etats-Unis et le Credit Suisse s'est retrouvé en difficulté en Suisse. La grande banque a alors fusionné avec UBS en recourant au droit d'urgence et à l'octroi de garanties fédérales.

La réglementation bancaire a doublé en Suisse depuis la crise financière



Lorsque la révision de l'ordonnance sur les fonds propres et les liquidités entrera en vigueur l'année prochaine, la réglementation bancaire sera étendue de 36 pages supplémentaires. Ce graphique ne tient pas compte des circulaires de la Finma et des autorégulations du secteur, ni des innombrables autres dispositions des marchés financiers qui concernent également les banques.

Faits

3 fois plus vite

La numérisation a énormément accéléré les transactions financières. Ainsi, en mars 2023, les clients du Credit Suisse ont retiré leurs dépôts trois fois plus vite que ne le prévoyait le scénario de crise réglementaire.

■ Focus sur les liquidités et la solvabilité:

On distingue deux types essentiels de réglementations. Celles en matière de liquidités visent à rendre les sorties de fonds supportables, tandis que celles en matière de capital doivent veiller à ce que les banques ne prennent pas trop de risques et à ce que les pertes puissent être amorties.

■ La numérisation, un tournant:

Les technologies de l'information permettent de nouvelles innovations financières qui sapent l'efficacité de la réglementation. En effet, les actifs peuvent être déplacés d'un bilan à l'autre et d'une juridiction à l'autre en quelques clics.

■ Le chat et la souris:

Lorsqu'une réglementation est contournée, de nouvelles réglementations suivent. Au fil des ans, cela a donné lieu à un foisonnement de réglementations. Les directives du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire s'étendent aujourd'hui sur des milliers de pages.

■ Coûts d'une régulation inefficace:

Pour la crise de 2008, la Banque centrale européenne a estimé le coût des actions de sauvetage de l'Etat à environ 5% du PIB de la zone euro. De plus, en temps normal, les garanties d'Etat (explicites et implicites) qui ne sont pas correctement rémunérées, peuvent entraîner des distorsions de concurrence.

Recommandations

Après la crise du Credit Suisse, d'anciennes idées telles que le cloisonnement des activités bancaires ou l'autorisation de la Finma à prononcer des amendes ont refait surface. Toutefois, de telles approches ne tiennent pas compte de la **numérisation**: aujourd'hui, les règles qui s'appliquent à chaque établissement financier **ne peuvent pas**

contrôler les risques systémiques. Il convient donc de **repenser fondamentalement** la réglementation au niveau international. A l'échelle nationale, une **stratégie de mitigation** s'impose. Il s'agit de renforcer considérablement la **capacité de liquidation** d'une banque afin de minimiser les effets d'une crise systémique sur le système de crédit et de paiement ainsi que sur le régime monétaire.



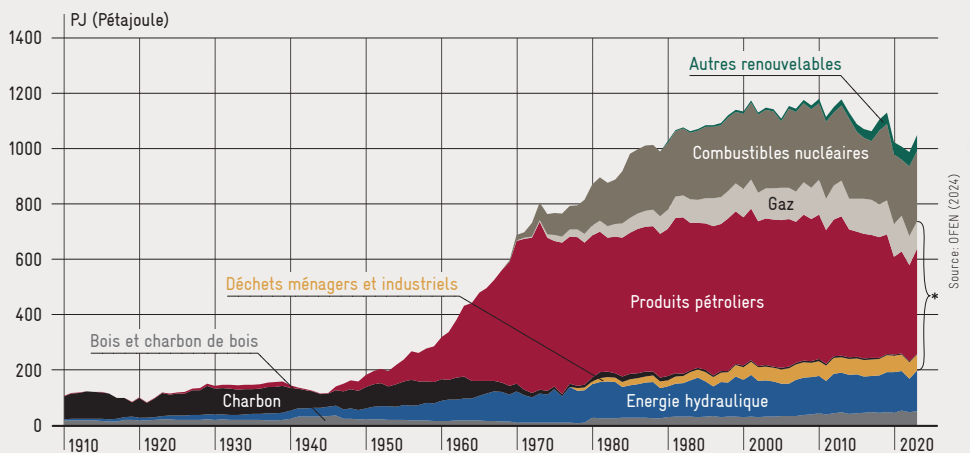
Politique énergétique sous tension

Pour trouver un nouvel équilibre dans l'approvisionnement énergétique, il faut tenir compte d'aspects tels que la durabilité, la sécurité d'approvisionnement et la rentabilité.

Contexte

La Suisse vise la neutralité climatique d'ici 2050. Pour cela, une refonte complète de notre approvisionnement énergétique est nécessaire. Les combustibles fossiles, qui sont actuellement utilisés en grande partie pour la mobilité et le chauffage, doivent être remplacés par des alternatives durables. L'électrification est au cœur de ce processus, ce qui entraînera, selon les prévisions, une augmentation de la demande en électricité d'environ 50%. Il convient de prendre en compte des éléments tels que la durabilité, la sécurité d'approvisionnement et la rentabilité. Il est nécessaire de résoudre de manière équilibrée les éventuels conflits d'objectifs qui pourraient survenir.

Consommation brute d'énergie en Suisse de 1910 à 2022



Depuis le début du millénaire, la consommation brute d'énergie s'est stabilisée et est désormais en baisse. La part fossile représente environ la moitié de la consommation. Pour atteindre les objectifs climatiques, la Suisse doit remplacer cette part.

>40 TWh

La plupart des projections prévoient une demande nette d'électricité d'environ 80 TWh en 2050 alors que la consommation actuelle se situe vers 60 TWh. Si l'on tient compte de la fermeture de toutes les centrales nucléaires (environ -18 TWh), il faudrait un apport supplémentaire de plus de 40 TWh.

Faits

■ **L'approvisionnement** est organisé de manière très hétérogène selon les sources d'énergie. Les entreprises privées dominent le marché national des produits pétroliers alors que l'Etat est majoritaire sur les marchés du gaz et de l'électricité. Les entreprises de distribution d'électricité sont à près de 90% en mains publiques.

■ **Les procédures d'autorisation** pour les grandes installations photovoltaïques, éoliennes et géothermiques sont semées d'embûches et les possibilités d'opposition sont nombreuses. Cela retarde considérablement

les projets de construction et freine le tournant énergétique.

■ **La production d'énergie durable** et l'utilisation de technologies sans émissions de GES sont encouragées au moyen de différents instruments, souvent au niveau fédéral, cantonal et communal. La coordination de la promotion est déficiente et les effets d'aubaine importants.

■ **Une Suisse autosuffisante** sur le plan énergétique entraînerait des coûts immenses. D'un point de vue économique, des contrats de coopération stables avec nos pays voisins seraient préférables.

Recommandations

La **résilience** de l'approvisionnement énergétique, en particulier pendant les **mois critiques de l'hiver**, doit être renforcée. Pour cela, il faut non seulement développer la production, le stockage et la distribution d'électricité, mais aussi **inciter à la mise en place de solutions intelligentes** afin de réduire les pics de consommation.

Cela permet de réaliser des économies sur les investissements dans l'infrastructure physique. A cet effet, une mesure pertinente serait la **libéralisation complète du marché** de l'électricité. En outre, la **connexion à l'infrastructure énergétique de l'UE**, notamment dans le domaine de l'électricité et de l'hydrogène, revêt une grande importance.



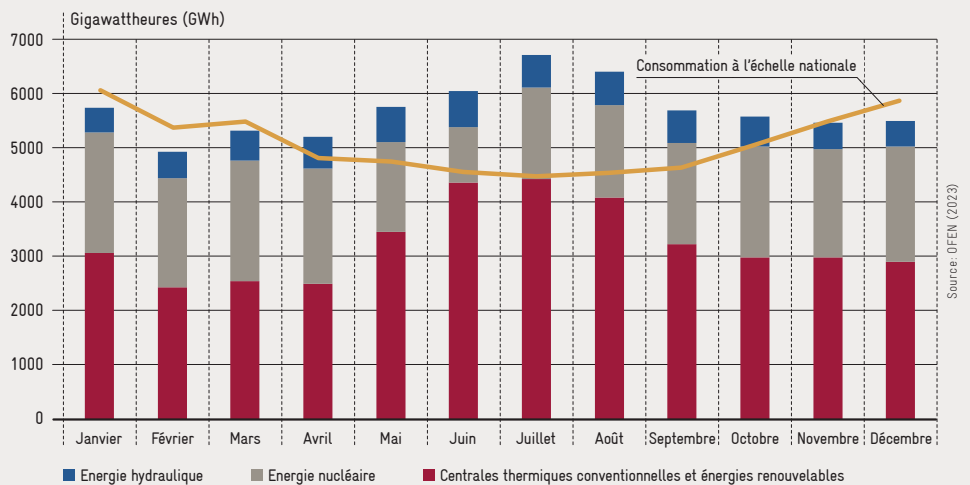
Accord sur l'électricité avec l'UE

41 lignes relient la Suisse au marché de l'électricité de l'UE. Sur le plan technique, elle est plus reliée qu'aucun autre pays et est confrontée à des difficultés politiques croissantes concernant ce flux d'électricité transfrontalier.

Contexte

L'UE renforce son marché intérieur de l'électricité à vue d'œil. La Suisse, pays tiers, est exclue de ces développements, mais elle n'en est pas moins concernée: les flux d'électricité non planifiés en provenance de l'UE qui traversent le pays entraînent une hausse des coûts pour la stabilité du réseau. L'énergie hydraulique suisse subit des désavantages concurrentiels par rapport aux concurrents de l'UE lorsque notre pays veut proposer son énergie à l'étranger. Les capacités frontalières sont réduites progressivement, ce qui diminue la capacité d'importation de la Suisse et donc la sécurité de l'approvisionnement, surtout en hiver. Un accord sur l'électricité permettrait de résoudre nombre de ces problèmes et reste un objectif du Conseil fédéral.

Production et consommation d'électricité en Suisse (moyenne 2019–2023)



En général, la Suisse exporte de l'électricité en été et en importe en hiver. On peut supposer qu'à long terme, la Suisse restera importatrice nette.

Faits

≤ 30 %

D'ici fin 2025, 70 % des capacités de réseau transfrontalières dans l'UE devront être réservées au commerce entre les Etats membres. La Suisse tombant dans les 30 % restants, cela réduit sa propre capacité d'importation.

■ De 2007 à 2018, la Suisse et l'UE avaient déjà mené des négociations en vue d'un **accord sur l'électricité**. L'UE associe les nouveaux accords d'accès au marché à une solution institutionnelle, éloignée avec le rejet de l'accord-cadre institutionnel par la Suisse.

■ Les **accords techniques** ne peuvent pas compenser les inconvénients liés à l'absence d'un accord sur l'électricité. Les désavantages d'une non-intégration au marché intérieur de l'électricité de l'UE ne sont pas non plus compensés par le développement nécessaire et accéléré de la production nationale d'électricité.

■ L'UE a également un intérêt économique à conclure un **accord sur l'électricité avec la Suisse**. Elle ne peut toutefois pas mettre en discussion le principe du «level playing field». En cas d'accord, la Suisse devrait ouvrir entièrement son marché de l'électricité.

■ Cet accord permet également d'intégrer dans le système global une production d'électricité plus fluctuante avec les **énergies renouvelables**. Un prix de l'électricité plus dépendant de la situation de l'approvisionnement crée des incitations du côté de la demande pour adapter la consommation.

Recommandations

Un accès sélectif au marché uniquement dans le domaine de l'électricité n'étant pas envisageable pour l'Union européenne, **la Suisse doit clarifier au plus vite ses relations avec l'UE**. Autrement, elle risque de s'isoler davantage et **d'augmenter encore les coûts** liés à la garantie de la stabilité du réseau et de la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse.

Compte tenu de l'importance croissante d'autres **sources d'énergie telles que l'hydrogène ou les carburants synthétiques**, il convient même, à long terme, de viser un **accord global sur l'énergie**. A court et moyen terme, l'accent devrait toutefois être mis sur l'électricité.



Une politique climatique efficace

Il faut limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C. Pour cela, il faut, au lieu de subventions et d'interdire des technologies, des mesures qui vont dans le sens du marché et qui suivent le principe du pollueur-payeur.

Contexte

Les personnes qui tirent profit des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont celles qui les produisent, que ce soit pour la mobilité, l'électricité, le chauffage ou les processus de production. Or, les coûts engendrés, en conséquence du réchauffement climatique, sont supportés à l'échelle mondiale. Cette mauvaise incitation touche non seulement les individus, mais aussi les Etats et donne lieu à des émissions de CO₂ trop élevées. Les milieux politiques peinent à mener une politique climatique efficace et recourent de plus en plus aux subventions, car elles sont plus faciles à mettre en œuvre. Ils passent ainsi à côté de la lutte contre le changement climatique.

Quatre critères pour une politique climatique efficace

	 Taxe sur le CO ₂ Programme Bâtiments Programme d'impulsion chaleur et isolation *			 Subventions pour les entreprises* Système d'échange de quotas d'émission		 Compensation obligatoire pour les carburants Prescriptions sur les émissions des voitures neuves	
Efficacité							
Efficience							
Vérité des coûts							
Neutralité technologique							

○ = pas atteint ● = largement atteint

* Accepté lors de la votation populaire du 18.06.2023

Les mesures de protection du climat devraient remplir quatre critères centraux. 4 des 7 instruments suisses obtiennent des résultats insuffisants. 2 d'entre eux proviennent de la nouvelle loi sur la protection du climat.

Faits

120 Fr. par tonne de CO₂

La taxe sur le CO₂ est de 120 Fr. par tonne de CO₂. Les prix en Suisse étant élevés, il s'agit d'une valeur raisonnable à laquelle les mesures climatiques dans d'autres domaines devraient également se mesurer.

■ Problème mondial

Pour l'environnement, il importe peu de savoir où les émissions de GES sont réduites. Assumer la responsabilité au niveau national est tout à fait louable. Or si l'on se concentre trop sur la réduction des émissions dans un pays, cela peut conduire à des mesures trop coûteuses.

■ Une Suisse modèle

La Suisse n'est responsable que d'environ 1% des émissions mondiales de GES. Grâce à une politique climatique efficace et finançable, ainsi qu'à des collaborations internationales, elle peut servir de modèle et déployer un effet de levier.

■ Le coût du Programme Bâtiments

En 2023, le Programme Bâtiments a versé des subventions d'un montant record de 528 mio. de Fr., réduisant les émissions de CO₂ de 3,35 mio. de tonnes, soit 152 Fr. par tonne. Comparés à l'isolation thermique, les systèmes de chauffage durables sont bon marché. En se concentrant sur eux, les coûts moyens ont pu être réduits.

■ L'inefficacité des subventions

Les subventions ne sont pas neutres sur le plan technologique et ne respectent pas le principe du pollueur-payeur. Elles réduisent le prix de l'énergie aux frais du contribuable et augmentent ainsi leur consommation au lieu de la réduire.

Recommandations

Une tarification globale des émissions de GES, avec **redistribution intégrale par habitant à la population**, répondrait mieux aux quatre critères mentionnés dans le graphique. Le **prix ne devrait pas être fixé dans le cadre de négociations politiques**, mais être lié à la réalisation de l'objectif visant la réduction à zéro des

émissions nettes. Tarifier le CO₂ n'est pas un instrument antisocial. Cela encourage le **principe du pollueur-payeur**. Les personnes dont l'empreinte carbone est supérieure à la moyenne se verraient imposer une taxe supplémentaire, tandis que celles dont l'empreinte carbone est inférieure à la moyenne seraient récompensées.



Une politique industrielle illusoire

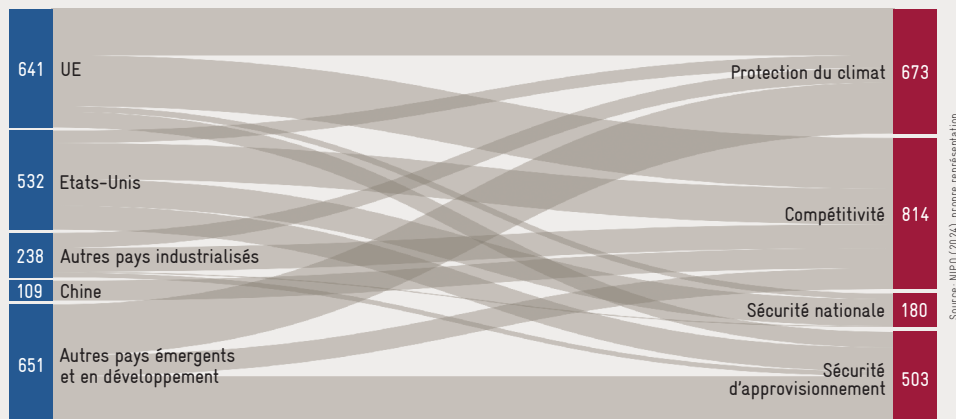
Dans le monde, la politique industrielle a le vent en poupe. Pourtant, malgré des dépenses élevées, l'interventionnisme actif dans la structure de l'économie ne tient que rarement ses promesses.

Contexte

Contrairement à la politique économique axée sur les conditions-cadres, la politique industrielle se caractérise par des interventions sélectives. Elle favorise de manière ciblée certaines entreprises, branches ou technologies. A l'inverse de ce qui se fait à l'étranger, la Suisse a jusqu'à présent renoncé à de telles mesures, parfois regroupées sous le nom de politique industrielle verticale. Toutefois, les promesses se multiplient, notamment celles du maintien des branches traditionnelles et de l'implantation de branches prometteuses pour une meilleure sécurité nationale et d'approvisionnement, compétitivité et protection du climat.

Des subventions qui s'élèvent à plus de 2000 milliards de dollars

En mia. de dollars



Source: NIPD (2024), propre représentation

Depuis début 2023, 2170 mia. de dollars de subventions ont été accordées dans le monde pour répondre à quatre objectifs: protection du climat, compétitivité, sécurité nationale et sécurité d'approvisionnement.

Faits

±0

Les politiques industrielles à l'étranger devraient avoir peu d'effets sur l'économie suisse, car les effets négatifs (distorsions de la concurrence) et positifs (hausse de la demande étrangère) s'équilibrent plus ou moins.

■ **Compétitivité affaiblie:** La politique industrielle risque de retarder les changements structurels et d'affaiblir la compétitivité de l'économie suisse. Les subventions à certaines branches sont coûteuses et immobilisent le capital et la main-d'œuvre qui manquent à des activités plus productives.

■ **Intelligence collective vs. planification centralisée:** L'Etat est souvent moins bon que le secteur privé lorsqu'il s'agit d'identifier les marchés et les technologies d'avenir. Tout service public, même bien renseigné, fait face à de nombreuses entreprises qui disposent de plus d'informations. Historiquement, les investissements de l'Etat se sont souvent soldés en échec.

■ **Pour tous, sans privilèges:** L'Etat doit financer la politique industrielle en prélevant des impôts auprès d'autres acteurs économiques ou en renonçant à d'autres dépenses. Les privilèges accordés à certaines entreprises se font au détriment de beaucoup d'autres (concurrents, contribuables, consommateurs).

■ **Mauvaises incitations et inefficacité:** La possibilité de recevoir des fonds publics incite les entreprises au lobbying. La politique industrielle entraîne des inefficacités et l'Etat risque d'être accaparé par certains intérêts privés. Une fois accordées, les subventions sont difficiles à supprimer.

Recommandations

Les politiques industrielles étrangères peuvent fausser la concurrence pour certaines entreprises de notre pays, mais la Suisse profite également de ces programmes de subventions: de **nouveaux marchés** s'ouvrent à nos entreprises. De plus, les **produits peuvent être importés à moindre coût**. Au lieu de risquer des échecs en

politique industrielle, la Suisse devrait mener une politique économique qui permette le changement structurel et soutienne notre économie hautement spécialisée. Cela signifie qu'il faut surtout **rester attractif pour les personnes et entreprises innovatrices** et garantir un filet de sécurité sociale pour les perdants du changement structurel.

